

France, et à M. Marie-Duclos d'avoir repon-

Il est inutile de dire que cet ouvrage, ayant été publié par les conseils de Mgr. de Bayeux, paraît revêtu de son approbation.

Cet ouvrage, nous n'en doutons pas, paraîtra à ceux qui le liront, comme à nous, digne d'être recommandé au clergé.

A. NOGET LACROIX, Supérieur du séminaire de Sommeville.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 10 JANVIER 1851.

Première Page. — Les Mariages mixtes en Suisse. — VARIÉTÉS : BIBLIOGRAPHIE : — Défense des sept sacrements et méditations à l'usage du clergé, par A. Noget Lacroix.

M. Rœbuck, membre du Parlement, a adressé à lord John Russell une lettre très-vive pour lui reprocher d'avoir trahi, par ses déclarations violentes contre le papisme, les principes de la politique des whigs, la cause de la liberté civile et religieuse, et celle de la paix intérieure qui est compromise par les provocations adressées par les protestants aux catholiques et par l'Angleterre à l'Irlande.

Le Roi de Prusse a adressé de sa propre main une lettre de remerciements au Souverain Pontife pour l'honneur fait à la Prusse par la nomination de l'Archevêque de Cologne au Cardinalat.

Un journal Anglais, Willmer et Smith's European Times, constate que le mouvement actuel, en Angleterre, part exclusivement des classes supérieures intéressées au soutien de l'Eglise Anglicane telle qu'établie et soutenue par la loi.

Les dissidents de Liverpool, à la suite d'une assemblée publique, ont déclaré qu'ils s'opposeraient à toute loi pénale contre leurs co-sujets catholiques; la seule arme dont on doit faire usage, disent-ils, doit être la parole de Dieu.

Le temps approche rapidement, ajoute le même journal, où l'Eglise se repentira amèrement d'avoir laissé dans l'abandon et l'oubli les masses ouvrières; car lorsque l'excitation présente sera calmée, elle trouvera que les catholiques et les dissidents d'une part, et la classe ouvrière de l'autre, formeront trois pouvoirs combinés que l'Eglise, avec sa puissance et ses richesses, ne saurait mépriser.

La même feuille rapporte en termes fort convenables l'intonisation de son Eminence le Cardinal Wiseman. Suivant son récit, plus de deux cents prêtres tant réguliers que

seculariers se trouvèrent présents à cette imposante cérémonie. Après la grand-messe, le Bulle du Pape fut lue au peuple, et le Cardinal Archevêque fit un discours approprié à la circonstance. Le plus grand ordre régna au dedans et au dehors pendant toute cette intéressante cérémonie.

Les Archevêques de Cantorbéry et d'York et les Evêques suffragants, à l'exception des Evêques d'Exeter et de St. David, ont présenté une adresse à Sa Majesté, au sujet du rétablissement de la Hiérarchie Catholique en Angleterre. — Après avoir fait l'humble profession de foi en la suprématie de Sa Majesté, ils la prient ardemment de vouloir prendre au plutôt des mesures efficaces pour préserver le peuple anglais de la tyrannie spirituelle de l'Evêque de Rome dont il est de nouveau menacé après avoir eu le bonheur de s'en délivrer à l'époque de la glorieuse réforme.

On lit dans l'Ami de la Religion, de Paris : Un drama affligeant vient de se dérouler pendant toute une semaine devant la cour d'assises de la Charente. Un prêtre, un curé, nommé Gothland, était accusé d'avoir poussé l'oubli des devoirs sacrés du sacerdoce jusqu'à nouer de coupables relations avec une mère de famille et d'avoir ensuite, pour faire disparaître les traces de son crime, empoisonné sa servante, témoin de ses désordres. Le jury a prononcé son verdict avant hier. Gothland a été déclaré coupable, mais avec des circonstances atténuantes, et condamné aux travaux forcés à perpétuité. Celle qui était poursuivie comme sa complice a été acquittée.

On comprendra aisément le profond sentiment de réserve et de douleur qui nous a fait garder le silence sur les débats de cette lamentable affaire. La justice humaine a prononcé. Toutefois, nous devons dire que, jusqu'à un dernier moment, l'accusé a protesté de son innocence, et que son défenseur a soutenu que la mort de la servante était le résultat d'un suicide.

Quoiqu'il en soit, il n'est pas douteux que les ennemis de la religion ne s'emparent de ce scandale pour renouveler leurs indignes attaques contre le clergé. Déjà les feuilles révolutionnaires en font le texte de leurs injures et de leurs calomnies. Nous n'avons qu'une seule réponse à faire : c'est celle que dicte le bon sens universel : à savoir, que rien ne serait plus odieux que de rejeter sur l'Eglise la responsabilité de crimes qu'elle condamne plus sévèrement que les législations de la terre.

Qui, certes, quand de telles abominations se produisent dans le sanctuaire, c'est nous, catholiques fidèles, nous seuls qui avons le droit de nous indigner et de témoigner notre affliction et notre réprobation, parce que c'est à nous seuls que l'auguste sainteté du caractère sacerdotal est vénérable et chère, et parce que c'est nous seuls qui souffrons amèrement quand nous la voyons violée ou trahie!

Le correspondant du Courrier des Etats-Unis, M. Frédéric Gaillardet, dit, à l'occasion des remarques de certains journaux concernant ce triste épisode :

« Le clergé catholique, si admirable de charité, n'est pas plus responsable du crime d'un de ses membres que le clergé réformé ne saurait l'être des fautes de l'un des siens. Les annales judiciaires de ce dernier prouvent que le mariage des pasteurs n'est pas « car si la France catholique a ses abbés Gothland, l'Amérique protestante a ses évêques Ouderdonk. »

CONVERSIONS.

Nous trouvons dans l'Univers la liste suivante des conversions qui sont venues récemment trister l'anglicanisme.

Rév. James Laird Patterson, M. A. du collège de la Trinité.

Rév. A. J. Hamner, B. A. du collège de Saint-Jean à Cambridge, vicaire de Tidcombe-Portion, à Tiverton.

Rév. Alfred Dayman, vicaire de Saint-Jean-Baptiste, à Wasperton.

Rév. James Stewart, vicaire de Wolverston, près d'Ipwich.

Rév. F. W. Trenow, B. A. du collège de Saint-Jean à Oxford, vicaire de Bartley-Green, Northfield; reçu dans la cathédrale de Birmingham, par Mgr. Ullathorne.

Rév. M. Bittleston, ancien vicaire de la chapelle Sainte-Marguerite, à Londres.

Rév. W. Maclaurin, Elgin, doyen du diocèse-uni de Moray et Ross, ministre de l'église épiscopale d'Écosse. Il a annoncé lui-même sa conversion à ses paroissiens.

J. Maillard, Esq. du collège de la Trinité, à Oxford.

T. Briggett, Esq. du collège de Saint-Jean, à Cambridge.

Henry Alban-Arden, Esq. de Dorchester, reçu à Lu-worth.

William-Joseph-Paul Trewal, Esq. du comté de Somerset.

M. Marshall, frère de l'ancien ministre de ce nom, reçu à l'Oratoire de Londres

Miss Yates, de Charleton-Crescent, Islington, à Londres.

Miss Catherine Bathurst, sœur du Rév. S. Bathurst, ancien recteur de Kibworth-Beauchamp, reçue à Londres, dans la chapelle des Jésuites.

On lit dans l'Ami de la Religion, de Paris :

Un drama affligeant vient de se dérouler pendant toute une semaine devant la cour d'assises de la Charente. Un prêtre, un curé, nommé Gothland, était accusé d'avoir poussé l'oubli des devoirs sacrés du sacerdoce jusqu'à nouer de coupables relations avec une mère de famille et d'avoir ensuite, pour faire disparaître les traces de son crime, empoisonné sa servante, témoin de ses désordres. Le jury a prononcé son verdict avant hier. Gothland a été déclaré coupable, mais avec des circonstances atténuantes, et condamné aux travaux forcés à perpétuité. Celle qui était poursuivie comme sa complice a été acquittée.

On comprendra aisément le profond sentiment de réserve et de douleur qui nous a fait garder le silence sur les débats de cette lamentable affaire. La justice humaine a prononcé. Toutefois, nous devons dire que, jusqu'à un dernier moment, l'accusé a protesté de son innocence, et que son défenseur a soutenu que la mort de la servante était le résultat d'un suicide.

Quoiqu'il en soit, il n'est pas douteux que les ennemis de la religion ne s'emparent de ce scandale pour renouveler leurs indignes attaques contre le clergé. Déjà les feuilles révolutionnaires en font le texte de leurs injures et de leurs calomnies. Nous n'avons qu'une seule réponse à faire : c'est celle que dicte le bon sens universel : à savoir, que rien ne serait plus odieux que de rejeter sur l'Eglise la responsabilité de crimes qu'elle condamne plus sévèrement que les législations de la terre.

Qui, certes, quand de telles abominations se produisent dans le sanctuaire, c'est nous, catholiques fidèles, nous seuls qui avons le droit de nous indigner et de témoigner notre affliction et notre réprobation, parce que c'est à nous seuls que l'auguste sainteté du caractère sacerdotal est vénérable et chère, et parce que c'est nous seuls qui souffrons amèrement quand nous la voyons violée ou trahie!

Le correspondant du Courrier des Etats-Unis, M. Frédéric Gaillardet, dit, à l'occasion des remarques de certains journaux concernant ce triste épisode :

« Le clergé catholique, si admirable de charité, n'est pas plus responsable du crime d'un de ses membres que le clergé réformé ne saurait l'être des fautes de l'un des siens. Les annales judiciaires de ce dernier prouvent que le mariage des pasteurs n'est pas « car si la France catholique a ses abbés Gothland, l'Amérique protestante a ses évêques Ouderdonk. »

Le candidat aux hustings.

Il entre assez dans nos habitudes électoraux de vouloir assujettir les candidats, non-seulement à une énonciation de principes, mais même à déclarer comment ils voteront sur telle mesure, telle question de réforme ou de droit politique que les circonstances devront amener sur le tapis dans l'assemblée législative. Il peut être très difficile de se prononcer sur le mérite d'une question, faite de données suffisantes avant l'ouverture des discussions qui seules les fourniraient peut-être, et le procédé, dans tous les cas, est fort hasardeux. Bien d'autres raisons dont chacune est en état de se rendre compte, expliquent aux moins clairvoyants l'embarras où se trouve un candidat ainsi tenu d'opter sur une mesure en expectative lorsqu'il n'est point encore en état de l'apprécier sous les rapports essentiels du degré d'utilité absolue ou relative et même de l'opportunité quant à sa mise en pratique, principia-

lement si le projet ne lui en a pas été communiqué.

A cette position critique que lui fait la volonté de ses électeurs, il n'échappera que par sa retraite des hustings, en renonçant à sa candidature, ou bien par une promesse qu'il leur fera, par la crainte de ne pas parvenir à la représentation qu'il ambitionne, au risque de leur déplaire plus tard quand arriveront les votes.

De ces deux partis, l'honneur désigne assurément celui qu'il convient de prendre, mais tous deux sont un mal démontré par l'expérience ici, en Canada, et ailleurs, en Angleterre, par exemple, où, il y a peu d'années, M. Roebuck se contrait à des électeurs dont il réclamait les suffrages, l'absurdité de ce mode d'interpeller un candidat sur ce qu'il pensera dans telle ou telle occurrence indécise. Il lui fut si difficile de répondre, s'il est honnête homme, doit être prudent, et qu'il ne saurait jamais l'être sans jouir d'une indépendance pleine et entière dans sa conduite publique en prenant pour base les intérêts populaires qu'il représente, et pour règle la probité.

Il est certains cas où la question nettement définie et bien comprise autant que bien développée, ne permet pas d'hésiter à dire ce que l'on en pense, à moins de se mettre en état de suspicion légitime. Tel fut récemment le cas pour un M. Downs, membre du congrès américain à qui ses électeurs posèrent trois questions, auxquelles il répondit avec la concision et cet accent de franchise ignorés des spéculateurs en politique. On peut en juger par la lettre suivante qu'il adressa à ses interrogateurs et dont nous empruntons la traduction au Courrier des Etats-Unis :

Messieurs : — Je reçois votre lettre du 26 octobre qui me pose les trois questions suivantes :

Etes-vous en faveur de la dissolution de l'Union, maintenant ou plus tard, à cause des lois passées pendant la dernière session du congrès ?

Etes-vous en faveur de l'établissement d'une confédération du Sud, maintenant ou plus tard, à cause des lois passées pendant la dernière session du Congrès ?

Etes-vous en faveur du retrait de l'Etat de la Louisiane de l'Union, maintenant ou plus tard, à cause des lois passées pendant la dernière session du Congrès ?

Et comme je vous reconnais pleinement, puisque vous faites partie de mes constituants, le droit de m'adresser ces questions, je réponds sans hésiter à toutes et chacune d'elles : non.

S. W. Downs.

Le Canadien a gracieusement offert à ses abonnés, à titre de cadeau de la nouvelle année, un Errin Littéraire, joli recueil de seize pages contenant une poésie par Edouard Plouvier, intitulée : « Misère, Avenir de l'ère Chrétienne », un autre morceau de prose du même écrivain, et Jean Luchet, épisode maritime, d'un intérêt dramatique et bien soutenu, par Xavier Eyma. La littérature se donne quand elle ne se vend pas; mais il y a toujours assez de lecteurs pour la bien accueillir.

Notre feuilleton de ce jour présente un article spécial sur le Canada dans lequel son auteur, M. Marmier, éprouve cette sympathie du cœur qui s'éveille en lui l'aspect de notre pays, celui de ses habitants, et leurs coutumes qui ont agité à ses yeux l'ancienne France dont il a retrouvé parmi nous une image, que le temps et les révolutions n'ont point effacée. Ce spectacle dut être agréable à M. Marmier, car il le fut à d'autres Français distingués qui visitèrent avant lui le Canada. A quelques égards néanmoins, M. Marmier exprime une manière de voir qui ne sera point universellement partagée; mais à l'écrivain doit appartenir le mérite aussi bien que la sincérité de ses appréciations sur les choses du Canada et la situation de ses habitants. Dans cette pensée, nous acceptons volontiers la revue dont nous par-

lons en l'abandonnant toutefois à la critique judicieuse du lecteur.

Nous devons observer que la date 1623 a été erronément assignée par l'auteur comme l'époque de la fondation de Québec, cet événement remontant à 1608 (voyez à la première page); et la fondation de Montréal, en 1642, est indiquée par le millésime 1640. — Les notes a et b sont du Rédacteur.

La voie des malfaiteurs.

Le Buffalo Commercial Advertiser formule sous ce titre des réflexions fort convenables sur le compte d'un jeune homme récemment condamné comme voleur de grand chemin et dont il raconte les antécédents malheureux en ces termes :

« Le journal Plain Dealer, de Cleveland, commentant l'affaire « du charretier » dernièrement survenue en cette ville, dit que le jeune inculpé, Livingston Sheldon, est natif de Cleveland, et que sa carrière a été de nature à faire une impression salutaire sur ses amis plus âgés que lui et particulièrement sur ses parents et ses guides. On le reconnaît pour être l'enfant libéral et abandonné de R. Sheldon, dernier président de la Banque de la Cité, fort habitué à prendre la clé des champs, et alternativement l'objet de la plus grande indulgence et de l'extrême sévérité paternelle. Il était encore petit garçon lorsqu'il s'enrôla dans la compagnie H. du 15e régiment de volontaires, commandé par le Capt. Perry, et partit pour le Mexique. Il y fut remarqué comme infatigable dans les marches et pour les nuits qu'il passa à marauder au lieu de dormir. Depuis son retour, il s'est employé à conduire des canots à Buffalo. Il y a environ deux semaines, M. George Trusset arriva le soir à Buffalo sur l'un des charrets Post, et retint le canot de Shelton pour se transporter au bateau à vapeur. Il fut conduit au bord du lac où Sheldon, né d'un confrère, vint à bout, à force de menaces, etc, de lui extorquer cinq piastres. Ils essayèrent d'obtenir du voyageur, cinq autres piastres, mais il s'échappa d'entre leurs mains et atteignit le bateau à vapeur. Les deux auteurs de cet attentat ont été arrêtés, dénoncés pour vol de grand chemin, convaincus de ce crime, et condamnés à dix années d'emprisonnement dans la prison d'Etat d'Auburn.

« Le sentiment public s'est déclaré favorable à la justice aussi bien qu'à la propos de cette sentence. Toutes les cités semblent avoir à se plaindre de la malhonnêteté des conducteurs de canots qui ne cessent de pratiquer l'extorsion au préjudice des voyageurs. Dans cette ville (Buffalo) ils surfont habituellement les prix, et nous avons été informés de quelques faits de ce genre un peu moins graves que le délit de Shelton. Ils devraient être plus circonspects à l'avenir et se contenir dans les limites de la loi. »

TRIBUNAUX.

SESSIONS DE LA PAIX.

Montréal, 8 janvier 1851.

Cette cour s'est ouverte le 7 sous la présidence de M. le Juge McCord. Voici les noms des grands-jurés qui furent assermentés :

Chas. Baugle, Foreman; Hanson Knowlton, Norman Vincent, François Gingras, Chas. Laframboise, Chas. Blanchet, Jean Bie, Tétéo, Antonio Tétéo, Amable Fontaine, Augustin Barde, Jean Bie, Bourque, Joseph Tessier père, John B. Whitney, Tomes Bares, Jas. Perkins, Jean Houle, Jean Baptiste Tremblay, et François Xavier Gasson.

Le grand-jury, s'étant retiré, rentra peu après, et produisit un true bill contre Patrick McMullen pour larcin. L'accusé, interpellé, s'avoua coupable et fut condamné à quatre mois d'emprisonnement.

Joseph Giguère, aîné, et Joseph Giguère, jeune, prévenus d'avoir frappé avec intention d'infliger des blessures graves, sont renvoyés de l'accusation, en l'absence des témoins à charge.

John Ryan, mis en accusation pour vol de différents articles de toilette, subit hier son procès. Le Juge ayant résumé l'enquête

bord par le nom de voyageurs (1) et plus tard par celui de coureurs des bois, remontaient avec des canots légers le courant des rivières.

Arrivés aux passages où des rocs et des rapides arrêtaient l'effort de leurs rames, ils déchargeaient leur cargaison, prenaient leur canot sur leurs épaules, doublaient par terre les impraticables défilés, puis s'embarquant de nouveau gagnaient ainsi les grands lacs du nord, pénétraient au milieu des trilus indiennes les plus ignorées, et échangeaient avec elles leurs provisions d'eau-de-vie, d'ustensiles, d'étoffes, contre les peaux de loutre, de castor, d'ourignol. C'étaient nos pionniers, non moins intrépides, non moins aventureux que ceux des régions de l'ouest, illustrés par le talent de Cooper. C'étaient nos géographes. Ils mesuraient le terrain par leurs journées de marche, s'ouvraient des routes ignorées, et parcouraient des districts inconnus. Après eux, un officier de Montréal ou de Québec se mettait en route avec une douzaine d'hommes, et s'en allait planter le drapeau de France, élever une palissade sur les rives de l'Ontario ou du lac Ontario, sur les frontières de la colonie anglaise, aux bords de la Monongahela que nos poétiques fantassins appe-

laient la Belle-Rivière. (a) De là on touchait à l'Ohio, de là au Mississippi.

En 1673 un courageux père, le père Marquette, parti de Québec avec deux canots d'écorce, descendit par les différents cours d'eau et les lacs du nord jusque dans le Mississippi. Quoiqu'il ne s'avangât pas au delà du confluent de l'Arkansas, il en avait assez vu pour reconnaître la grandeur du fleuve gigantesque que les Indiens appellent Meschacébé (le père des fleuves), et pour constater son cours vers la mer. A son retour à Québec (b) les cloches sonnèrent, et les habitants de la ville se réunirent dans l'église pour chanter le Te Deum. Tandis qu'on célébrait en grande pompe cette découverte du Mississippi, le m. v. s. t. p. Marquette se retirait à Pécart, et écrivait dans sa relation ce touchant paragraphe : « Quand tout le voyage n'aurait valu que le salut d'une âme, j'estimerais toutes mes peines bien récompensées; et c'est ce que j'ai sujet de pressurer, car lorsque je retournai, nous passâmes par les Illinois de Pérouna; je fus trois jours à leur publier les mystères de notre foi dans toutes leurs cabanes; après quoi, comme nous nous embarquions, m'apporta au bord de l'eau un enfant moribond que je baptisai un peu avant qu'il mourût, par une providence admirable, pour le salut de cette âme innocente. » (1)

Prosélytisme catholique, spéculations des marchands, audace bravaire de nos soldats, tout contribuait ainsi à développer sur un espace incroyable, de l'est à l'ouest, du nord au sud, l'action de notre colonie.

En 1681, un simple enfant du peuple, Robert Lassalle, dont Louis XIV récompensa le courage par un diplôme de noblesse, achevait Pépée à la main l'œuvre d'explora-

(a) Ils l'appelaient la Malenquève. Elle se jette dans la Belle-Rivière ou Ohio, qui se jette dans le Mississippi. (b) Le P. Marquette ne descendit pas à Québec mais bien M. Jolliet son compagnon de découverte. Le P. retourna à sa mission du lac Michigan, et de là à Machilimacine. Il mourut en 1675 sur le lac Michigan, sans être revenue à Québec depuis sa découverte du Mississippi. (c) Voyage et découverte de quelques pays et nations de l'Amérique septentrionale, publié d'abord dans le recueil de Thévenot, réimprimé à 125 exemplaires, par M. O. Rich.

tion commencée avec la croix par le père Marquette. Il descendait le Mississippi jusqu'à son embouchure, arborait la bannière de France près du golfe du Mexique et nous donnait la Louisiane.

Cette fois, à moins d'entrer dans les possessions espagnoles, nous ne pouvions aller plus loin. Nous avions, pas à pas, traversé, subjugué les champs immenses qui s'étendent de l'embouchure du Saint-Laurent à celle du Mississippi. De chaque côté de cette chaîne de fleuves, de plaines et de forêts, nous touchions à l'océan. Pour faire cette conquête, la colonie canadienne n'avait ni les langages d'Alexandre, ni les légions de César, ni les trésors de Louis XIV. Séparés de la France par toute la largeur de l'Atlantique, isolés, dans son morne empire, entre deux rames hostiles, souvent oubliés de ceux qui lui devaient un paternel appui, souvent privés des ressources les plus essentielles, c'était avec quelques milliers d'hommes qu'elle maintenait fièrement l'honneur de son drapeau, qu'elle luttait à la fois et contre les Indiens et contre les Anglais, qu'elle fouillait des villes, construisait des fortresses et prenait possession de ce royaume de mille lieues auquel, dans son patriotisme, elle donnait avec amour le nom de Nouvelle-France.

Depuis le jour où le fleuve de l'Yves respandit par la première fois aux bords du St. Laurent jusqu'à celui où elle fut remplacée par l'étendard britannique, pendant plus de deux siècles, l'histoire de cette admirable colonie ne présente, sauf quelques intervalles de repos, qu'une longue suite de combats. La colonie anglaise établie en Amérique ne pouvait supporter le voisinage de cette colonie française, qui agrandissait ses domaines sur une ligne parallèle à la sienne, qui lui faisait une fâcheuse concurrence dans le commerce des pelleteries. De prime-abord, par l'effet de son antipathie nationale et du conflit de ses intérêts, elle se déclara notre ennemie, et elle resta notre ennemie ardente, implacable, éprouvant toutes les occasions d'entraver nos progrès, suscitant et soutenant contre nous les turbulents tribus d'Iroquois, puis prenant elle-même les armes, et ne les déposant qu'à regret. Elle apportait sur les rives de l'Hudson l'insatiable ambition de Rome, et nous représentions son odieuse Carthage. A ces causes particulières d'hostilité, se joignait l'influence des événements européens; chaque fois que la guerre éclatait au delà de l'océan, elle éclatait par contre-coup en Amérique.

Vint entre la dernière de ces guerres, la terrible guerre de sept ans.

Guillaume Pitt lança contre le Canada une flotte effrayable et une armée de 50,000 hommes. Pour résister à de telles forces, nous n'avions que quelques régiments, composés en partie d'Indiens et de cultivateurs, appelés en toute hâte à quitter leurs champs pour prendre le sabre et le mousquet. On demanda des secours à la France, et le ministre répondit qu'il ne pouvait en envoyer ni soldats ni munitions, de peur que tout ne fût capturé par les Anglais. Il y a dans l'histoire plus d'un exemple d'une bataille engagée avec une telle inégalité de forces; mais je ne sache pas qu'un puisse citer beaucoup de faits pareils à la lutte que notre colonie canadienne, délaissée par la France, privée de munitions, privée de vivres, soutint pendant plus de trois années contre les armées de troupes anglaises. Gardons précieusement cette page de notre histoire : le plus noble courage y éclate et le plus pur dévouement à l'honneur de la France. Et que les Anglais s'enorgueillissent de nous avoir enlevé le Canada; ils savent ce que leur coté coûte cette conquête. Ils ont vu, en 1756, un de leurs forts capituler devant quelques centaines d'hommes commandés par M. de Lévy. Ils ont vu, quelques mois après, leur citadelle d'Oswego, défendue par trente pièces de canon et 1,800 hommes, se rendre à un simple bataillon du valeureux Montcalm. Ils ont vu, au combat de la Monongahela, mille et dixante par 235 Canadiens, de telle sorte que, sans l'habileté de Washington, il ne restait peut-être dans cette défilée pas un soldat de l'armée du général Braddock. Ils ont vu, au siège de Québec, leur brave et noble général Wolfe reculer lui-même devant son digne adversaire Montcalm; et se livrer au désespoir. Puis Wolfe est mort dans les plaines d'Abraham en souriant comme un héros antique au cri de victoire de ses soldats, et Montcalm est mort en apprenant que tout était perdu pour l'honneur.

Maintenant, c'en est fait de ces vastes possessions. L'horrible traité de 1763 abandonna le Canada aux Anglais, et la Louisiane, en son sein purtoit, aux Espagnols. Maintenant quel pénible regret le voyageur français ne doit-il pas ressentir, quand du haut de la terrasse Duhamel il promène ses regards sur la magnifique rade de Québec, sur l'île qui porte encore le nom d'île d'Orléans, et la colline pittoresque qui s'appelle encore la pointe Lévy! quel

regret quand de la sommité de la montagne qui domine la ville de Montréal, il voit au loin se dérouler ces champs féconds! quel regret plus amer quand du St. Laurent, du lac Ontario, il s'en va par la Monongahela, par le Mississippi jusqu'à la Nouvelle-Orléans, à travers ces plaines fertiles, ces forêts profondes, ces riches plantations de sucre et de coton qui alimentent aujourd'hui l'Europe! Tous ces champs, ces bois, ces fleuves superbes étaient à nous. Du 46: 50, au 29: 57, de latitude, tout cet immense terrain qui se déroule sous des climats si différents et se couvre de tant de moissons diverses, était à nous, et c'en est fait. Quelques pauvres soldats l'avaient conquis; un roi n'a pu le garder. L'Angleterre en tient la moitié, la confédération américaine tient l'autre. Ni celle-ci ni celle-là ne nous l'hétera sa proie.

Effaçons donc à jamais le Canada sur notre carte, mais non pas dans nos souvenirs et dans nos vœux! Si la terre canadienne ne peut plus nous appartenir, il y a là toute une population qui, sous le gouvernement étranger qui l'égè, sous la domination britannique, nous appartient par l'édicte d'une tradition vivace, par la langue, par le cœur. De Québec à Kingston, c'est-à-dire dans la province du Bas-Canada, on ne compte pas moins de 600,000 individus (autant que dans deux de nos petits départements) qui se glorifient de leur origine française, et qui seraient bien affligés s'ils pouvaient supposer que la France ne leur garde pas une affectueuse pensée.

On les appelle les habitants, comme si eux seuls résidaient à poste fixe dans le pays, comme si les Anglais, les Français qui y sont venus plus tard n'étaient que des hôtes de passage. Le fait est qu'ils possèdent la plus grande partie des propriétés territoriales, les champs, les bois, les seigneuries. L'Angleterre, qui nous a combattus avec tant d'ardeur dans cette contrée, a de nous, il faut le dire, loyalement respecté le code anglais. En 1763 seulement d'introduire au sein du peuple conquis le code français. L'année suivante, elle lui vaudit les lois civiles françaises. Au milieu du mouvement révolutionnaire des temps modernes, dans la chute des trônes, dans le cataclysme de notre ancien état social, il s'est trouvé une arche qui de défilé universel a sauvé les institutions des siècles passés. Sur les frontières de la démogogue Union américaine, il existe une terre où la vieille coutume de Paris et les ré-